



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 36028

Texte de la question

M. Philippe Duron appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés de la filière oeuf. Depuis un an, les cours ont connu une baisse importante qui fragilise les producteurs. Le cours atteint aujourd'hui 2,30 F/kg à destination des casseries pour un prix de revient de 4,50 F/kg. Touchée par la médiatisation de la crise de la dioxine, la filière oeufs se trouve face à un avenir bien incertain. Il lui demande quelles mesures il entend prendre notamment pour le désengagement et l'accompagnement à la cessation d'activité pour endiguer cette crise profonde.

Texte de la réponse

La filière oeuf de consommation est actuellement confrontée à une crise de surproduction. Depuis près de deux ans, la production française ne cesse de progresser alors que la majorité des pays de l'Union européenne a enregistré un recul significatif. Durant le premier semestre 1999, la hausse de la production nationale a atteint 4 %. Toutefois, le rythme annuel de progression se ralentit nettement depuis le début de l'année : de près de 7 % en janvier, il passerait à 1,5 % en fin d'année. En ce qui concerne la consommation, le panel SECODIP a enregistré une baisse de 2,6 % des achats d'oeufs depuis le début de l'année 1999. Cette situation, déjà tendancielle avant la crise de la dioxine, a été amplifiée par l'inquiétude des consommateurs durant cette période. De ce fait, l'index oeuf du service des nouvelles des marchés a enregistré une diminution de près de 25 % pour les calibres 53/63 durant le premier semestre 1999. Face à ces difficultés, un certain nombre de mesures ont été prises à plusieurs reprises en 1998 et en 1999, en concertation avec les représentants nationaux des familles professionnelles. Elles ont notamment permis de rechercher des débouchés pour les ovoproduits sur les pays tiers, ainsi que de lancer une campagne de communication pour redonner confiance aux consommateurs, suite à la crise de la dioxine. En outre, ces mesures ont permis d'aboutir à l'allègement du marché de la poule pondeuse de réforme. Au niveau communautaire, à la demande de la délégation française, la commission a accepté une augmentation des restitutions à l'exportation pour les oeufs, en avril 1999. La réunion que le ministre de l'agriculture et de la pêche a demandée à son cabinet de convoquer à la fin du mois d'août dernier, a montré combien cette profession avait besoin de parvenir à un meilleur encadrement de sa production, ainsi qu'à une meilleure organisation. C'est pourquoi, le ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé de faire réaliser une mission d'évaluation des perspectives de la filière oeuf dans son ensemble par M. Jean-Luc Evette, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts. Ses conclusions seront remises d'ici la fin de cette année. Elles permettront au ministre de l'agriculture et de la pêche de disposer, ainsi qu'aux responsables de la filière, aux élus et aux collectivités territoriales, d'éléments concrets pour apprécier et décider des moyens dont ce secteur devrait disposer pour faire face aux difficultés actuelles et mieux préparer son avenir.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Duron](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36028

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1999, page 5958

Réponse publiée le : 29 novembre 1999, page 6816